



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 20119-36

CHARGE DE MISSION PÉDAGOGIQUE

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques ayant le statut d'établissement public rattaché à une université ;

Vu le référentiel des activités d'encadrement et d'appui des enseignants-chercheurs adoptés par le Conseil d'Administration Restreint dans sa séance du 3 juillet 2018 ;

Vu la délibération n°10-20191206 du conseil d'administration du 6 décembre 2019 relative à la charge de mission pédagogique ;

ARRÊTE

Article 1 Madame Karine Roudier est nommée chargée de mission pédagogique pour l'année universitaire 2019-2020.

Article 2 Madame Karine Roudier est chargée d'une mission de réflexion sur l'opportunité, la faisabilité et le coût de création d'une spécialité en « droit, politique et sécurité ».

Article 3 12 HETD sont accordées à cette mission au titre du référentiel des activités d'encadrement et d'appui des enseignants-chercheurs

Article 4 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 17 décembre 2019

Le directeur de l'IEP de Lyon

Renaud PAYRE

